

Doc 2 p. 192

Dans la famille, une autorité partagée

Art. 371-2. L'autorité appartient aux père et mère pour protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et sa moralité [...].

Art. 373-2. Si les père et mère sont divorcés ou séparés de corps, l'autorité parentale est exercée par celui d'entre eux à qui le tribunal a confié la garde de l'enfant, sauf le droit de visite et de surveillance de l'autre [...].

Art. 374. Sur l'enfant naturel¹, l'autorité parentale est exercée par celui des père et mère qui l'a volontairement reconnu, s'il n'a été reconnu que par l'un des deux. Si l'un et l'autre l'ont reconnu, l'autorité parentale est exercée en entier par la mère. Le tribunal pourra, néanmoins, à la demande de l'un ou de l'autre, ou du ministère public, décider qu'elle sera exercée soit par le père seul, soit par le père et la mère conjointement [...] comme si l'enfant était légitime.

■ Journal officiel, loi n° 70-459 du 4 juin 1970.

1. Désigne un enfant né « hors mariage ».

Doc 4 p. 193

La légalisation de l'avortement

Ces femmes [qui avortent], ce ne sont pas nécessairement les plus immorales ou les plus inconscientes. Elles sont 300 000 chaque année. Ce sont celles que nous côtoyons chaque jour et dont nous ignorons la plupart du temps la détresse et les drames. C'est à ce désordre qu'il faut mettre fin. C'est cette injustice qu'il convient de faire cesser [...].

Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme – je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame. C'est pourquoi, si le projet qui vous est présenté tient compte de la situation de fait existante, s'il admet la possibilité d'une interruption de grossesse, c'est pour la contrôler et, autant que possible, en dissuader la femme.

- Discours de Simone Veil, ministre de la Santé,
à l'Assemblée nationale, 26 novembre 1974.

Doc 1 p. 194

La France vue par un travailleur immigré

Témoignage d'un ouvrier qui travaille dans une usine de polissage de métaux, au nord de Paris.

Avant de la connaître, je ne croyais pas que la France était une terre étrangère. Je pensais que c'est comme si on allait dans un de nos villages des alentours sauf que c'est plus loin [...]. Combien m'ont précédé, et depuis des temps immémoriaux, je ne suis ni le premier, ni le dernier. À commencer par mon frère, il compte maintenant plus de 40 ans en France. Mon père lui-même, en son temps, était déjà venu en France ; il a travaillé dans les mines de charbon du Nord et même en Belgique [...].

Je garderai toujours en mémoire cette image de mon arrivée en France : on frappe à une porte, elle s'ouvre sur une chambre petite qui sent un mélange d'odeurs, l'humidité, l'atmosphère renfermée, la sueur des hommes endormis. Quelle tristesse !

■ Entretien réalisé par Abdelmalek Sayad,
« Elghorba, le mécanisme de reproduction de l'émigration »,
Actes de la recherche en sciences sociales, n° 2, mars 1975.

Doc 3 p. 194

Des métiers parfois dangereux

J'étais avec ma mère à la maison. Quelqu'un a sonné à la porte et elle m'a dit : « Va ouvrir, ton père a sonné. Il a dû oublier ses clefs. » Et j'ai couru à la porte. J'ai ouvert, mais ce n'était pas mon père du tout. C'était un autre homme. Un travailleur comme lui [...]. « Monsieur Slimane est mort cet après-midi... Un accident du travail. » Et ma mère qui ne comprenait du français que le minimum vital est tombée sur le carrelage comme un chêne tranché par l'ultime coup de hache.

Moi je suis devenu grand et vieux en même temps [...]. Mon père était employé par une entreprise de nettoyage des cuves de pétrole d'une raffinerie. D'immenses cuves dans lesquelles il descendait, le visage serré dans un masque à gaz. Et un jour il n'est pas remonté. C'est tout. Mort au travail.

■ Azouz Begag, *Les Voleurs d'écriture*, Seuil, 1990.

Doc 5 p. 195

Le regroupement familial (1976)

Changer la société française, la rendre plus juste, plus généreuse, bâtir pour l'an 2000 une société d'égalité et une société de justice, c'est impossible si l'on exclut complètement les étrangers. [...]

Le souci du gouvernement est de faire que les immigrés bénéficient peu à peu de l'égalité la plus large, pratique dans les faits avec la population française, et en particulier en ce qui concerne leur droit à vivre normalement chez nous avec leur famille. Aujourd'hui, nous lançons une politique de l'immigration familiale qui va permettre aux immigrés de faire venir leur famille lorsque ces familles pourront convenablement s'insérer en France, lorsqu'elles auront un logement, lorsqu'elles pourront bénéficier d'un revenu stable.

■ Paul Dijoud, secrétaire d'État aux Travailleurs immigrés,

29 avril 1976.

Doc 5 p. 196

L'action de l'État providence : le RMI (1988)

L'espoir, c'est aussi permettre à ceux qui sont les plus durement frappés, que notre société laisse partir à la dérive, que la marginalité guette, d'avoir droit à une deuxième chance. Tel est le sens profond du revenu minimum d'insertion. Instaurer un droit au revenu minimum est une innovation d'une portée considérable. Après la création de la sécurité sociale, puis sa généralisation, après l'instauration du minimum vieillesse et des allocations chômage, c'est construire le dernier étage [de l'État providence] [...].

La solidarité n'est pas la bonne conscience de la modernisation, elle est la condition de sa réussite. Parce qu'elle donne tout son sens au respect de l'autre, au respect de la dignité humaine. Oh, certes, le montant de l'aide sera insuffisant au regard du souhaitable. Mais il offrira à tous ceux qui en disposeront une nouvelle chance, un nouvel espoir. Une chance d'échapper à la misère. Une chance de retrouver sa place dans le monde des autres.

- Discours du Premier ministre Michel Rocard à l'Assemblée nationale, 29 juin 1988.

Mémo art p. 198

Art et histoire

- À partir du 15 mai 1968, les étudiant-e-s organisent, dans l'école des Beaux-Arts de Paris qu'ils occupent, un « atelier populaire ». Ils créent et impriment chaque jour en grand nombre des affiches qu'ils collent dans les rues. Elles diffusent des critiques et des caricatures envers les institutions, comme l'Église ou l'École, et surtout le général de Gaulle, figure du pouvoir et de l'autorité rejetés.
- Au cœur des revendications : le plaisir, le droit à la parole, la libération sexuelle. La jeunesse étudiante souhaite ainsi se faire entendre alors que la radio et la télévision sont sous le contrôle du gouvernement.

Technique

- Les étudiant-e-s utilisent la technique de la sérigraphie. Les contrastes marqués (formes découpées des figures, couleurs), la rapidité de la création, les slogans, le choix des images (poings, mains, uniformes, pavés, chaînes, etc.) font de ces affiches de véritables écrits de lutte.

Leçon

La société française des années 1950 aux années 1980

➤ Quelles sont les transformations de la société française dans la seconde moitié du XX^e siècle ?

A La France du baby-boom

1. Une croissance démographique inédite

- Entamée pendant la guerre, la croissance démographique s'accélère. La forte natalité traduit l'optimisme en l'avenir et s'accompagne d'un net recul de la mortalité, notamment infantile : c'est le « baby-boom ».
- Mais, à partir de 1965, la baisse de la fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie entraînent un vieillissement de la population française.

2. L'immigration en hausse

- L'appel massif à une main-d'œuvre immigrée, venue d'Europe du Sud et de plus en plus du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne, contribue pour un tiers à cette augmentation de population.
- L'arrivée de ces travailleurs étrangers, couplée à un fort exode rural, révèle le manque criant de logements : les bidonvilles se multiplient. Pour répondre à ce problème, l'État lance des programmes de construction d'habitations à loyer modéré (HLM).
- Cependant, face à la crise économique, le gouvernement décide de fermer les frontières aux immigrés de travail en 1974. Les immigrés sont contraints de choisir entre le retour au pays ou l'installation définitive. Pour faciliter leur intégration, le droit au regroupement familial est reconnu en 1976, tout en restreignant les conditions de séjour.

B De la croissance à la dépression économique

1. Les mutations de la population active

- Pendant les Trente Glorieuses, la population active augmente et se transforme : baisse du nombre de paysans, augmentation de celui des ouvriers. De plus en plus de gens, en particulier les femmes, travaillent dans les bureaux.

2. La dépression économique

- Dans une France qui vit à l'heure de la mondialisation, la crise économique des années 1970 a de fortes répercussions. Le nombre d'ouvriers baisse, des industries ferment leurs portes.

- Le nombre de chômeurs augmente nettement à partir de 1975. Au sein des entreprises, les conflits sociaux deviennent plus difficiles et vifs. Face à la montée de la pauvreté, qui touche en particulier les femmes, les jeunes et les immigrés, le gouvernement crée en 1988 le RMI.

C Une société en mouvement

1. Les contestations de la jeunesse

- La génération du baby-boom est la première à accéder massivement aux études supérieures. Confrontée à un modèle familial fondé sur l'autorité du père, hostile au pouvoir gaulliste, cette jeunesse réclame plus de liberté et descend dans la rue en mai et juin 1968. En 1974, l'abaissement de la majorité électorale à 18 ans permet aux jeunes de s'exprimer davantage politiquement.

2. Les combats pour les droits des femmes

- Les femmes, à travers le féminisme, revendiquent le droit à l'autonomie. Face au conservatisme social et religieux, beaucoup se mobilisent pour le droit à la contraception et à l'avortement. En 1967, la loi Neuwirth autorise l'accès à la contraception, mais celle-ci n'est entièrement autorisée qu'à partir de 1974. En 1975, la loi Veil légalise l'avortement (IVG).

Chapitre 11 – La société française des années 1950 aux années 1980

- Si le taux d'activité des femmes, et leur niveau de qualification, n'a cessé d'augmenter depuis les années 1960, les discriminations dans le monde du travail restent fortes. La loi Roudy est adoptée en 1983 pour lutter contre les inégalités salariales et professionnelles.

Vocabulaire

- Baby-boom

Période de forte croissance de la natalité dans les pays occidentaux pendant les années 1950-1960 (en France : 1945-1965).

- Chômeur

Personne sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour travailler.

- Dépression économique

→ p. 190.

- Étranger

Personne qui n'a pas la nationalité de l'État dans lequel elle réside, même si elle est née dans ce pays.

- Féminisme

Mouvement social, courant d'idées et de luttes, cherchant à promouvoir les droits des femmes dans la société.

Chapitre 11 – La société française des années 1950 aux années 1980

- Immigré

Personne née dans un pays différent de celui dans lequel elle s'est installée.

- Intégration

→ p. 194.

- Population active

→ p. 197.

- RMI

→ p. 197.

- Trente Glorieuses

→ p. 190.

Doc 1 p. 205

Mai 1968 : la contestation étudiante vue par le Premier ministre

« Mesdames et Messieurs,

Paris vient de vivre des journées graves [...]. À travers les étudiants, c'est le problème même de la jeunesse qui est posé, de sa place dans la société, de ses obligations et de ses droits, de son équilibre moral même.

Traditionnellement, la jeunesse était vouée à la discipline et à l'effort, au nom d'un idéal, d'une conception morale en tout cas. La discipline a en grande partie disparu. L'intrusion de la radio et de la télévision a mis les jeunes dès l'enfance au contact de la vie extérieure. L'évolution des mœurs a transformé les rapports entre parents et enfants comme entre maîtres et élèves. Les progrès de la technique et du niveau de vie ont, pour beaucoup, supprimé le sens de l'effort. »

■ Discours de Georges Pompidou

devant l'Assemblée nationale, 14 mai 1968.